# departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 28 mai 2001

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal :

le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 29 mai 2001

Mise à disposition de personnel communautaire auprès de la Ville de Niort - Avenant n° 2 à la convention du 9 mai 2000

[Annexe]

#### Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

#### Présents:

### Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

#### Conseillers:

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

## Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.

Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.

M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

## Excusés:

DELIBERATION D2012022001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 2001** 

<u>Direction Ressources Humaines</u>
Mise à disposition de personnel communautaire auprès de la Ville de Niort - Avenant n° 2 à la convention du 9 mai 2000

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 28 avril 2000, vous avez bien voulu autoriser le maire de Niort à signer une convention avec la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) ayant pour objet la mise à disposition de personnel communautaire auprès de la Ville de Niort.

Les mies à disposition des agents des services Bâtiments et Affaires Culturelles arriant à échéance le 30 avril 2001, il y a lieu, dans l'attente des résultats des audits d'organisation en cours Ville et Communauté d'Agglomération, de les proroger pour un an maximum.

Par ailleurs, il est nécessaire d'opérer des ajustements concernant les services Eau/Assainissement et le Centre d'Etudes d'Agglomération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le maire ou son représentant à signer l'avenant  $n^{\circ}$  2 à la convention de mise à disposition de personnel communautaire auprès de la Ville de Niort.

(B. BELLEC, Président de la CAN, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 1

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Luc DELAGARDE

Ordre du jour